

Alain REYNAUD*

RESUME Face aux détracteurs de la carte topographique, il faut répéter qu'elle garde tout son intérêt mais être également conscient qu'elle n'est qu'un type de document géographique parmi beaucoup d'autres. Les critiques actuelles trouvent un aliment dans la place du commentaire de cartes aux concours, en fait aux agrégations qui excluent tout autre type de document géographique. Paradoxalement, le poids du commentaire de cartes aux agrégations a été sensiblement renforcé depuis 1968, alors que se sont multipliés dans le même temps les types de documents géographiques. Cette contradiction explique les tensions actuelles et certaines réactions excessives de part et d'autre.

• CARTE
 • ENSEIGNEMENT
 • EPISTEMOLOGIE

L'article que j'ai publié dans le numéro 1987/2 de *Mappemonde*, intitulé «Le commentaire de cartes et la nouvelle géographie», a suscité des réactions diverses, comme en témoigne la carto-humeur d'Yves Guermont (*Mappemonde*, 1988/3).

A l'exception de deux brèves allusions, l'une évoquant les débats des quinze dernières années, l'autre signalant l'appréciation élogieuse portée sur les cartes par un membre du jury de l'agrégation d'histoire (Gérard Dorel), je m'étais abstenu de parler de la place du commentaire de cartes dans le cursus universitaire, car je sais que les lecteurs de *Mappemonde* se recrutent en majorité dans les milieux qui ne sont pas obligatoirement au courant des controverses du sérail géographique. Mais je crois désormais qu'il peut être bon de compléter et de préciser ma pensée. Après tout, les lecteurs qui ne sont pas géographes et qui considèrent la carte topographique comme un innocent document parmi d'autres, ayant son intérêt et ses limites comme tous les autres, découvriront avec étonnement qu'elle constitue pour les géographes un sujet de polémique, une pomme de discorde et une ligne de clivage.

En effet, et aussi étrange que cela puisse paraître à première vue, la carte topographique enflamme les esprits, suscite les passions et favorise les querelles. Deux camps existent à l'intérieur du petit monde géographique universi-

ABSTRACT In front of detractors of the topographic maps, it is important to repeat that it keeps all its interest, but to be also fully aware that it is only a kind of geographical document among many others. Present critics find that maps' commentary plays too great a part in the competitive examinations conducted by the State for admission to posts on teaching staff of high schools, especially in the *agregations*, the most difficult ones, in which all other geographical documents are excluded. Paradoxically, maps' commentary weighs heavier since 1968, when kinds of geographical documents are more numerous at the same time. This contradiction explains probably actual controversies and certain excessive reactions on both sides.

• EPISTEMOLOGY
 • MAP
 • TEACHING

RESUMEN Vor den Verächter der Landkarte muss man wiederholen, dass sie immer spannend ist; aber man muss auch bewusst sein, dass sie nur eine Art geographischen Dokumenten unter viele anderen ist. Heutige Kritiker finden, dass Kartenerläuterung eine allzuviel wichtige Rolle in die Lehrenwettstreite spielt, weil die andere geographische Dokumente ausgeschaltet sind, Kartenerläuterung wiegt schwerer seit 1968, während die andere geographische Dokumente zahlreicher sind. Dieser Widerspruch macht gewiss deutlich auf einmal die heutige Disputationen une einige übergrosse Verhalten beiderseitig.

• EPISTEMOLOGIE
 • KARTE
 • LEHREN

taire. D'un côté, ceux pour qui la carte topographique est le point de départ obligé et la référence permanente de toute formation solide et sérieuse, la pierre de touche, le *nec plus ultra*, le signe de reconnaissance des vrais géographes, la quintessence de cette discipline, son centre de gravité, en un mot sa justification: «Hors de la carte topographique, point de salut», tel pourrait être leur cri de ralliement. En face, ceux pour qui la carte topographique est le résidu d'un passé honni, le symbole du conservatisme le plus obtus, la marque du repliement de la discipline sur elle-même, le signe tangible de son retard, en un mot l'obstacle suprême à toute tentative de rénovation en profondeur: «La géographie périra par la carte topographique», telle est leur crainte lancinante. Présentation exagérée ou caricaturale ? A peine, si l'on tient compte des propos de ceux qui sont le plus engagés dans la controverse.

Les partisans des deux camps s'observent, surveillent ceux qui expriment une opinion sur le sujet, prêts à leur coller une étiquette, c'est-à-dire à les accueillir parmi eux ou à les rejeter hors de leur groupe. Imagine-t-on un instant une telle situation parmi les historiens à propos du commentaire de textes? Evidemment non. Ce qui est en cause, ce n'est pas simplement la carte et son rôle en géographie, mais bien sa place dans l'enseignement universitaire et, bien sûr, dans les concours de recrutement des enseignants du secondaire (CAPES et agrégations).

*Université de Reims.

Le commentaire de cartes et la géographie

Avant d'envisager les concours, il me paraît indispensable de préciser mon point de vue sur quelques questions. Je n'ai jamais cru, et je ne le crois pas davantage aujourd'hui, que la carte topographique constitue le nœud gordien de la géographie. Mais les cartes existent et les géographes doivent bien se situer par rapport à elles. Présentent-elles un intérêt? Sans hésiter, je réponds affirmativement. Faudra-t-il donc que je prenne la défense des cartes, ce qui ne manquera pas d'en faire sourire quelques-uns... à commencer par moi, à un moment où se taisent leurs plus fermes partisans, qu'ils se réclament du courant classique ou de la «nouvelle géographie»?

Peut-on concevoir un licencié de géographie qui n'aurait jamais manipulé de cartes topographiques au cours de ses trois années d'études supérieures? La même question vaut évidemment pour les statistiques. Le drame n'est-il pas qu'actuellement un certain nombre d'universitaires seraient prêts à répondre affirmativement à l'une ou à l'autre de ces deux questions, au moins en leur for intérieur? Les cartes topographiques ne fournissent-elles pas une occasion d'observer, de réfléchir, de comparer et de raisonner, même si elles ne sont pas le seul type de document qui cumule ces avantages? Cet exercice est-il susceptible de plaire à tous les apprentis-géographes? Certainement pas, mais croit-on que la télédétection, les statistiques ou les bulletins météorologiques feront jamais l'unanimité en leur faveur? Après tout, les étudiants d'histoire peuvent ressentir une allergie à l'égard de la numismatique, de la papyrologie ou de l'archéologie. Sait-on par exemple que chaque année certains d'entre eux, profitant des dispositions légales du DEUG, choisissent de faire une unité de valeur de géographie pour échapper à l'archéologie, tout en se considérant comme des historiens?

De même que la photographie aérienne en noir et blanc a été renouvelée par l'imagerie satellitaire, de même les cartes de base ont changé. Qui pourrait le nier? Pour ne prendre qu'un exemple, il suffit de comparer la même feuille au 1/50 000 de Gourin (Bretagne) dans sa version de 1957, en noir et en hachures, simple agrandissement de la célèbre carte d'état-major au 1/80 000, austère, incomplète et parfois approximative, et la version récente (1980) de la série orange, qui permet d'étudier avec précision le bocage, ce qui n'était pas le cas précédemment. Or, le bocage attire actuellement l'attention, et la très sérieuse et très moderne revue *Hérodote* lui a consacré des articles, car agriculteurs, responsables des Directions départementales de l'agriculture et écologistes se querellent sur la meilleure façon de l'aménager. Pourra-t-on vraiment étudier les transformations du bocage et les conséquences de son éventuelle suppression sans disposer du point de départ qui sera fourni par la carte topographique ou par la photographie aérienne? Je dis bien le «point de départ», car je ne prétends pas que la carte suffise pour comprendre tout ce qui a trait au bocage.

Mais le commentaire de carte a-t-il changé dans ses principes, ses méthodes, ses buts? Pas fondamentalement, il faut bien le reconnaître. La sclérose guette-elle ce «vieil exercice de style» (Yves Guermond)? Le danger

existe. Oh, certes, le danger de sclérose est partout et le succès ouvre souvent la voie au conformisme, à la répétition, si ce n'est aux erreurs et au excès. Des exemples? La télédétection est à la mode et certains géographes ne jurent plus que par elle. Pourtant, les images devraient susciter les mêmes réserves que la carte: dans les deux cas, l'invisible, c'est-à-dire les relations, les structures spatiales, les rapports sociaux, les comportements, les liens de domination ou de dépendance, échappe inévitablement à l'observateur le plus attentif. Et puis, il ne suffit pas de jongler avec les traitements numériques sur ordinateur pour déboucher sur des conclusions d'un intérêt géographique évident. Actuellement, à côté de bons articles de télédétection, il y en a d'autres qui font sourire et laissent songeur: lorsqu'on a soigneusement enlevé les mots textures, structures, réflectance, canal, qui impressionnent facilement le profane, on s'aperçoit parfois qu'il ne reste rien. Le traitement statistique est-il à l'abri de toute critique? Non, et l'analyse factorielle, pour ne parler que d'elle, a entraîné des excès, et Brian Berry lui-même a considéré en 1971 qu'elle était devenue (je cite de mémoire) «de la bouillie pour les chats». Mais on continue de faire des analyses factorielles, heureusement, et il y en a de bonnes. Le danger d'excès ne guette pas que le commentaire de cartes (ou de textes en histoire et en critique littéraire). Le jour où la télédétection et les statistiques seront généralisées et officialisées, des habitudes se prendront et «l'exercice de style» menacera.

Cela dit, n'est-il pas étrange que le commentaire de cartes topographiques, l'exercice à l'heure actuelle le plus pratiqué à l'Université, ne fasse jamais l'objet d'articles de réflexion et de recherches, comme s'il était définitivement fixé et comme si quelques manuels régulièrement réédités suffisaient amplement (1)? Il y a de nombreux articles et même des revues de télédétection, il y a des articles et même des revues spécialisées dans le traitement statistique en géographie, mais il n'y a pas d'articles sur le commentaire de cartes et il paraîtrait presque incongru d'envisager une revue spécialisée dans ce domaine. Faudrait-il alors envisager, comme certains géographes, que le commentaire de cartes aurait pour justification réelle de servir de prolongement et d'illustration, par le biais d'études de cas, aux cours de géomorphologie structurale? Pour ma part, je repousse cette hypothèse, car le commentaire de cartes n'a pas de raison d'être lié de façon privilégiée et exclusive à une seule branche de la géographie.

De ce rapide tour d'horizon, deux conclusions me paraissent se dégager. Dans le monde actuel, les cartes et les images de toutes sortes ont du succès: la carte topographique sera-t-elle la seule à être frappée d'ostracisme par les géographes? Ne doit-elle pas faire partie de la cohorte des documents géographiques au même titre que les autres? De ce point de vue, le livre bien connu de Pierre Barrère et Micheline Cassou-Mounat (*Le document géographique*, 1972, Paris, Masson) n'a-t-il pas montré la voie en accueillant en son sein sur un pied d'égalité des documents cartographiques en tous genres, des photographies aériennes et des documents numériques susceptibles de traitements statistiques? La carte topographique n'y occupe pas la place d'honneur mais elle n'est pas oubliée.

D'autre part, est-il interdit ou déconseillé «d'affûter des outils conceptuels pour le commentaire de cartes»? Yves Guermont, dans sa carto-humeur, ajoutait «d'affûter indéfiniment», mais l'adverbe me paraît de trop compte tenu de l'étonnante carence en ce domaine. Ou bien ne pourrait-on envisager d'écrire sur telle ou telle branche de la géographie qu'en fonction de sa présence ou de son absence aux épreuves de l'agrégation? Au fond, nous tournons en rond: les polémiques, réelles ou apparentes, n'auraient pas de raison d'être si le commentaire de carte topographique ne figurait pas au concours et si l'enseignement, dès la première année du DEUG, n'était pas conçu bien souvent en fonction d'eux. Décidément, même lorsqu'on le souhaite, il n'est pas possible d'écrire sur les cartes sans revenir à la question des concours. J'avais voulu éviter cet aspect dans l'article précédent, mais puisque je suis entraîné sur ce terrain, eh bien parlons-en.

Le commentaire de cartes et les concours

A mes yeux, et cette opinion n'engage que moi, la place du commentaire de cartes est satisfaisante au CAPES, discutable à l'agrégation de géographie, aberrante à l'agrégation d'histoire. Mais, pour y voir plus clair, il est nécessaire de s'appuyer sur des données précises et le tableau ci-dessous est éloquent. Il paraît intéressant de distinguer soigneusement la part de la carte dans l'ensemble du concours et, d'autre part, dans les seules épreuves de géographie.

• Le CAPES

Le CAPES recrute, à l'échelle d'un millier par an actuellement, les futurs professeurs d'histoire-géographie des collèges et des lycées. Il comprend depuis fort longtemps à l'écrit une dissertation d'histoire et une dissertation de géo-

graphie. Depuis 1982, tous les admissibles passent trois épreuves orales: une leçon dans leur spécialité (histoire ou géographie) et deux épreuves de commentaires de documents, l'une en histoire, l'autre en géographie. Ces deux épreuves ont la même durée de préparation, les mêmes conditions de passage, les mêmes types de sujets mais les coefficients sont différents, plus lourds en géographie pour les historiens et *vice versa*, afin de contrebalancer le poids de la leçon.

Les types de documents proposés sont variés. En histoire: textes littéraires, juridiques ou diplomatiques, inscriptions, plans, gravures, monnaies, séries de diapositives d'œuvres d'art, courbes de prix, tableaux statistiques. En géographie: cartes topographiques, bulletins quotidiens de renseignements météorologiques, photographies aériennes, séries de diapositives, croquis, tableaux statistiques, sujets avec plusieurs documents liés par un thème commun, c'est-à-dire que l'on retrouve pratiquement la table des matières de l'ouvrage de Pierre Barrère et Micheline Cassou-Mounat cité plus haut. Les cartes topographiques représentent bon an mal an 30 à 40% des sujets de géographie; elles sont à des échelles différentes (1/100 000, 1/50 000, 1/25 000), et souvent accompagnées de photographies ou de diapositives aériennes. Pour les candidats qui tirent ce type de document, la carte représente au maximum 18% du concours, s'ils sont historiens, et seulement 7% s'ils sont géographes.

Tout cela paraît raisonnable. La carte topographique a de solides positions; cependant, elle n'a rien d'inévitable mais figure bien au contraire au milieu d'autres types de documents: au nom de quoi chercherait-on à l'éliminer? En quoi un BQR ou une série statistique seraient-ils plus formateurs ou plus géographiques? Ajoutons que l'éventail des documents utilisés est non seulement équilibré mais

Carte dans l'ensemble du concours		Carte dans les épreuves de géographie	
Pour les historiens	18%	41%	} pour un tiers de candidats, ceux qui tirent une carte; 0% pour les autres.
Pour les géographes	7%	13%	

1. Le poids du commentaire de cartes au CAPES depuis 1962

	Avant 1968		Après 1968	
	ensemble du concours	épreuves de géographie	ensemble du concours	épreuves de géographie
Géographie	17%	22%	25%	33%
Histoire	17%	40%	20%	66%
pour un candidat sur cinq en moyenne; 0% pour les autres.		pour pratiquement tous les candidats.		

2. Le poids du commentaire de cartes aux agrégations

qu'il semble bien adapté au métier d'enseignant. Par rapport à la situation des années soixante, où l'oral ne comportait qu'une leçon dans la spécialité du candidat, le progrès est indéniable. Quant à l'introduction d'un deuxième commentaire, à partir de 1982, elle répond à la fois au souci d'équilibre entre les deux disciplines et à l'évolution de la pédagogie, qui va dans le sens d'une utilisation plus systématique des documents.

• *L'agrégation de géographie*

Depuis longtemps, l'agrégation de géographie comprend quatre épreuves écrites (trois dissertations de géographie et une d'histoire) et le commentaire de cartes constitue pour tous les admissibles l'une des épreuves orales: le candidat reçoit une carte topographique, généralement au 1/50 000 (éventuellement au 1/25 000 ou au 1/100 000), accompagnée d'une carte géologique et, depuis quelques années, d'une photographie aérienne, d'une carte de la végétation, d'une carte pédologique et, exceptionnellement, de documents divers destinés à actualiser une édition étrangère ancienne.

Avant 1968, la carte représentait 17% du concours et 22% de sa partie proprement géographique. Depuis 1968, à la suite de la suppression définitive d'une des quatre épreuves orales et par le jeu des coefficients retenus, la seule épreuve de commentaire de carte, sur les sept épreuves écrites et orales, atteint un quart du concours et un tiers des épreuves de géographie.

C'est dire que cette épreuve pèse très lourd, autant que les trois épreuves écrites réunies; elle est souvent déterminante et elle est considérée par les jurys successifs comme l'épreuve révélatrice par excellence, pour tout dire comme l'épreuve-reine. De plus, la carte n'a pas de rivale, puisqu'aucun autre document n'a droit de cité, sinon à titre d'humble auxiliaire: elle est donc en position de monopole absolu, ce qui est inattendu et étrange. Il semblerait que, pour sélectionner des géographes de haut niveau, tous les autres types de documents soient sans grand intérêt. A titre anecdotique, il suffit de se reporter aux textes officiels donnant la structure des concours: à l'agrégation d'histoire, il est prévu «une explication de documents historiques», et à l'agrégation de géographie, «une explication de carte portant sur un document concernant un pays figurant au programme de géographie régionale». Curieuse formulation, dans laquelle le mot document, habituellement plus englobant que celui de carte (la carte étant un cas particulier de document), devient synonyme de carte.

Or, qui pourrait tenter de soutenir qu'il n'existe pas d'autres documents géographiques? Personne, bien sûr. La carte serait-elle alors un document plus important, plus difficile, plus intéressant, plus probant que n'importe quel autre? Certains géographes auraient tendance à répondre oui, et c'est là que le bât blesse et que le consensus devient impossible. L'amour de la carte topographique ne doit pas se transformer en une passion exclusive, faisant le vide autour d'elle. Réfléchissons un instant: en histoire, il est difficile de faire des recherches —en dehors éventuellement de l'archéologie et de la numismatique pures— sans jamais utiliser de textes. Or, il y a bien des types de textes

et savoir les commenter doit faire partie de l'arsenal des techniques de tout chercheur et de tout enseignant de cette discipline. Pourtant, au CAPES tout comme à l'agrégation d'histoire, figurent, au côtés des différentes familles de textes, d'autres documents, dont la liste a été donnée plus haut. Le commentaire d'une série de diapositives serait-il digne d'une agrégation d'histoire et indigne de celle de géographie? La carte topographique, qui n'est qu'un type de carte parmi beaucoup d'autres, est le support indispensable de certaines recherches, rend d'éminents services pour d'autres types de travaux, mais il est possible de faire des recherches, véritablement géographiques et de qualité, sans le secours de ce type de document. En disant cela, je ne crois pas proférer une insanité et je connais d'ailleurs des membres des différents jurys d'agrégation dont les travaux confirment cette vision des choses.

D'autre part, l'agrégation a des buts qu'il ne faudrait jamais oublier. Elle forme des professeurs de lycée, de classes préparatoires aux grandes écoles et la majorité des futurs universitaires. Or, dans tous les cas, ils auront à présenter à leurs élèves des documents variés et, en tant qu'universitaires, à préparer des étudiants par exemple au CAPES et donc à l'épreuve de commentaire de documents, qui ne comprend pas que des cartes topographiques.

Autrement dit, rien ne justifie plus le monopole de la carte topographique, si ce n'est la fidélité à une tradition et à une époque où, en dehors de la carte d'état-major au 1/80 000, les géographes n'avaient pas beaucoup de documents à leur disposition. Est-ce se conduire en iconoclaste que de le dire? Pourquoi a-t-il été impossible d'ouvrir et de diversifier ce genre d'épreuve? Pour ma part, je ne rejette pas la carte topographique, je m'interroge seulement sur son monopole.

• *L'agrégation d'histoire*

Curieusement, l'agrégation d'histoire est restée complètement à l'écart du débat. Pourtant, elle concerne beaucoup plus d'étudiants, elle s'adresse à des non-spécialistes et elle donne aux futurs historiens une certaine image de la géographie qu'ils garderont toute leur vie, puisqu'ils n'auront plus guère l'occasion d'en faire ultérieurement au plus haut niveau.

Depuis longtemps, l'agrégation d'histoire comprend quatre épreuves écrites (deux dissertations et une explication de texte d'histoire et une dissertation de géographie). Mais, en ce qui concerne l'oral, la situation a fortement évolué. Avant 1968, il y avait quatre épreuves orales. Parmi elles, une leçon de géographie, qui concernait tous les candidats. D'autre part, il y avait une épreuve d'explication de documents: la plupart des candidats tiraient un document d'histoire mais quelques-uns, un cinquième en moyenne, avaient un document de géographie qui consistait en une carte topographique, pour la plupart d'entre eux, ou en un dossier statistique. Une minorité d'historiens avait donc deux épreuves de géographie à l'oral. Pour ceux-là, la carte représentait 17% du concours et 40% de sa partie géographique, le reste étant constitué à raison de 20% par l'épreuve écrite et de 40% par la leçon d'oral. La situation apparaissait à peu près satisfaisante, même si certains candidats redoutaient que le sort ne leur attribue une carte.

Depuis 1968, il n'y a plus que trois épreuves orales. L'explication de documents ne porte que sur des documents historiques. Quant à la géographie, les membres du jury de l'époque ont choisi de retenir le commentaire de documents comme épreuve unique (85 à 90% de cartes, 10 à 15% de dossiers). La carte est accompagnée d'une carte géologique et de livres sur la France, mais il est bien entendu que l'épreuve ne doit pas se transformer en un exposé portant sur la région concernée: il s'agit bien d'un commentaire de carte en bonne et due forme. Depuis quelques années, le jury met l'accent sur l'importance du croquis régional aux dépens de la seule coupe géologique, donne plus volontiers des cartes au 1/25 000 et au 1/100 000 avec un sujet limitatif, ainsi que des séries de deux ou trois cartes sur un même thème. D'autre part, au nom du modernisme et d'un souci d'égalité, il tend à réduire la part des dossiers et envisage de les supprimer totalement, afin que tous les candidats travaillent dans les mêmes conditions sur une carte. Le commentaire de carte représente 20% du concours et deux tiers de la géographie, la dissertation d'écrit se contentant modestement du troisième tiers.

Ces chiffres devraient étonner ceux qui ne les connaissent pas et donner à réfléchir. Non seulement le document géographique est limité à la carte, tout comme à l'agrégation de géographie mais, de plus, c'est la géographie tout entière qui est restreinte au commentaire de carte. Nulle part ailleurs, la carte n'exerce une telle hégémonie. Pour prendre une métaphore empruntée à la boxe, la carte est dans la catégorie des poids légers au CAPES, dans celle des mi-lourds à l'agrégation de géographie et dans celle des super-lourds à l'agrégation d'histoire.

Quand le nombre des épreuves se réduit et que des géographes, placés au pied du mur, doivent faire des choix déchirants pour garder l'épreuve vraiment géographique, celle qui fera le tri des candidats et séparera sans coup férir le bon grain de l'ivraie, nombreux sont ceux — en tous cas parmi les membres des jurys de concours — à choisir le commentaire de carte. Remarquons qu'il n'y a pas d'attitude équivalente chez les historiens: à l'agrégation de géographie, l'épreuve orale d'histoire était autrefois une leçon; elle l'est toujours. Or, la technique du commentaire de carte servira peu aux agrégés d'histoire lorsqu'ils devront parler à des élèves de terminales des Etats-Unis, de l'URSS, du Japon, de la Chine ou du tiers monde. En clair: est-on indigne d'enseigner la géographie dans les lycées si on ne maîtrise pas le commentaire de carte?

Disons les choses sans acrimonie mais en toute franchise: cette situation est absurde. Qui osera soutenir publiquement devant un auditoire de collègues ou d'étudiants que la géographie se réduit au commentaire de carte topographique? Mais qui osera soutenir qu'elle se réduit à la télé-détection, ou aux statistiques, ou à l'aménagement, ou à n'importe quelle branche? Autant de conceptions dangereusement réductrices, autant de manifestations d'intolérance.

Pour les candidats à l'agrégation d'histoire, qui sont des littéraires, habitués à jongler avec les mots, cette situation

est souvent vécue comme une brimade gratuite. Certes, il y a des historiens qui, dès la première année, «mordent» aux cartes et réussissent même mieux que des géographes: le charme de la carte opère sur certains, qui prennent plaisir à découvrir la réalité prisonnière d'une simple feuille de papier, à définir des formes, à ordonner de multiples remarques en un commentaire cohérent. C'est donc que la carte est passionnante? Mais ne le sait-on pas depuis longtemps? De là à l'imposer comme seul exercice, il y a une marge. D'ailleurs, restons lucides: quand on discute avec des collègues historiens, nombreux sont ceux qui ont gardé des souvenirs exécrables de la géographie à l'agrégation.

Il serait certainement souhaitable de revenir à la situation d'avant 1968, c'est-à-dire une leçon de géographie pour tous — n'est-ce pas ce que l'on attend d'un futur professeur — et éventuellement, des documents, variés, pour quelques-uns, à moins d'ajouter une épreuve de documents pour tous, avec un éventail ouvert et un coefficient raisonnable.

Conclusion

Paradoxalement, il apparaît que, si la polémique a fait rage autour de l'agrégation de géographie, c'est la situation de celle d'histoire qui est la plus préoccupante. D'autre part, curieusement, dans les deux agrégations, 1968 semble avoir joué un rôle négatif. Avant 1968, la carte était indiscutable, le prestige et la prééminence des géomorphologues étant intacts, mais le poids du commentaire de carte restait très acceptable, surtout à l'agrégation d'histoire. Après 1968 en revanche, la multiplication des autres documents, la diminution de l'importance relative des géomorphologues face à l'affirmation des climatologues et à l'émergence des spécialistes du couvert végétal et des sols, les tentatives de renouvellement et d'approfondissement de la géographie humaine, n'ont pas empêché le commentaire de carte de peser de plus en plus lourd.

Faut-il s'étonner si ce décalage entre la place du commentaire de cartes dans la géographie en tant que discipline scientifique et sa place dans les concours débouche sur une remise en cause par beaucoup et sur un rejet par quelques-uns? Les excès des uns n'entraînent-ils pas des excès inévitables et compréhensibles de la part des autres?

Si la nature et la place de l'épreuve de documents ne sont pas révisées de manière réaliste, la carte risque de devenir un abcès de fixation et une obsession. Le maintien du *statu quo* est lourd de tensions futures, car les critiques seront d'autant plus virulents et les défenseurs d'autant plus acharnés, mais une éventuelle victoire des adversaires de la carte, qui se traduirait par sa suppression pure et simple, ne serait-elle pas injuste et quelque peu amère? Combien de temps faudra-t-il encore pour que toute la communauté géographique arrive à admettre que la carte topographique est un bon document, mais seulement un document parmi beaucoup d'autres?

(1) On trouve dans la septième édition d'un manuel célèbre, parue en 1984, une majorité de commentaires de cartes au 1/80 000. A propos de la feuille de Caen, la sous-partie intitulée «Le peuplement urbain» commence par cette phrase: «La comparaison des cartes de 1837 et de 1913 fait apparaître...».